

Cercle Concorde : une mise en examen

Source : AFP
01/07/2008 | Mise à jour : 14:28 |

Un homme de cinquante ans, interpellé la semaine dernière dans la région de Porto Vecchio (Corse-du-sud), a été mis en examen à Marseille et écroué dans le cadre de **l'enquête sur le cercle de jeux parisien Concorde**, a-t-on appris aujourd'hui de source judiciaire.

Jean-François Federicci avait été interpellé en compagnie de son fils, qui a été relâché depuis, révèle le quotidien La Provence.

Jean-François Federicci est le frère d'Ange-Toussaint Federicci, arrêté le 12 janvier 2007 à Paris et mis en examen pour sa participation présumée à la fusillade du bar des Marronniers à Marseille qui avait fait trois morts le 4 avril 2006.

Les enquêteurs soupçonnent le cercle Concorde, fermé depuis novembre 2007, d'avoir fonctionné "comme un casino" au profit des propriétaires et non comme un cercle où les conditions de jeu, régies par un décret de 1947, prévoient un équilibre des gains et des pertes entre les joueurs.